



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

vaccinations

Question écrite n° 79606

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la constatation de cas de rougeole en France au retour d'un voyage scolaire en Allemagne. Ce pays a connu cet hiver une épidémie de rougeole d'une rare virulence. Depuis plusieurs années, on observe une baisse de la vaccination en France avec le risque de voir resurgir des maladies graves. Il lui demande les mesures qu'elle entend prendre afin de protéger les français.

Texte de la réponse

La rougeole est une maladie potentiellement grave et particulièrement contagieuse, qui peut être prévenue par la vaccination. En France, le vaccin contre la rougeole est recommandé sans être obligatoire. La vaccination est proposée, à l'âge de 12 mois avec un rappel entre 16 et 18 mois. Si la couverture vaccinale contre la rougeole est satisfaisante, elle n'atteint cependant pas le taux de plus de 95 % pour 2 doses de vaccin qui permettrait de voir la rougeole disparaître de notre territoire. Le ministère de la santé pilote ainsi la commission nationale de vérification de l'élimination de la rougeole, qui se réunit tous les ans, et qui, en fonction des données épidémiologiques exploitées par l'agence nationale de santé publique, formule des propositions afin d'améliorer la vaccination. Face à la méfiance de la population française vis-à-vis de la vaccination, et le risque de voir resurgir des maladies graves, la ministre de la santé a annoncé en janvier 2016 un plan de rénovation de la politique vaccinale. Ce plan intègre des actions visant à informer les professionnels et le grand public, améliorer la gouvernance de la politique vaccinale avec un pilotage renforcé par la direction générale de la santé, sécuriser l'approvisionnement en responsabilisant les industriels en engageant des réformes au niveau européen, et enfin à débattre par l'organisation d'une concertation citoyenne tout au long de l'année 2016. Les conclusions de cette concertation seront rendues à la ministre en fin d'année, et permettront de prendre les mesures permettant de restaurer la confiance des citoyens dans la vaccination.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79606

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2015](#), page 3506

Réponse publiée au JO le : [6 décembre 2016](#), page 9989